

Mode d'emploi
Système de pompe solaire 3/250
pour fontaines design

Référence : 101201

Ce mode d'emploi est exclusivement destiné à ce produit. Il contient des informations importantes concernant la mise en service et l'utilisation. Veuillez en tenir compte, même si vous cédez ce produit à un tiers.

Conservez donc ce mode d'emploi pour pouvoir le consulter ultérieurement.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit. Vous avez acquis un produit fabriqué selon les dernières avancées technologiques. Afin de préserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter les consignes du présent mode d'emploi.

2. Utilisation conforme à la destination

Le système de pompage est conçu pour une utilisation en extérieur.
La pompe nécessite un ensoleillement direct pour fonctionner.
Le système de pompage se caractérise notamment par sa facilité d'installation. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage.
La pompe ne doit pas être utilisée pour pomper de l'eau potable ou chlorée.
Pour interrompre le pompage en toute sécurité, vous devez couper la connexion entre le module solaire et la pompe.
Cette pompe solaire est équipée d'une batterie à l'arrière du module solaire et peut être activée et désactivée à l'aide d'un interrupteur à pression situé sur le boîtier de commande.
Le soir, quatre LED blanches intégrées dans un anneau lumineux assurent automatiquement l'éclairage.
Le système peut également être réglé sur un fonctionnement par minuterie de 2 /4 /8 h/ 24h.
Les jours peu ensoleillés, le système peut être rechargé à l'aide d'un câble de chargement USB.

3. Contenu de la livraison

➔ Il est possible que certaines pièces soient déjà assemblées à la livraison.

Panneau solaire avec batterie intégrée et unité de commande	
Support de module avec piquet	
Anneau lumineux LED avec câble de raccordement	
Pompe avec câble de raccordement	
Câble de recharge USB	

4. Explication des symboles, inscriptions

 Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes qui doivent être respectées à tout prix.

 Le symbole en forme de flèche est utilisé lorsque des informations ou des conseils particuliers doivent être donnés.

5. Consignes de sécurité

 La garantie est annulée en cas de dommages au produit causés par le non-respect du présent mode d'emploi. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages consécutifs qui en résultent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité.

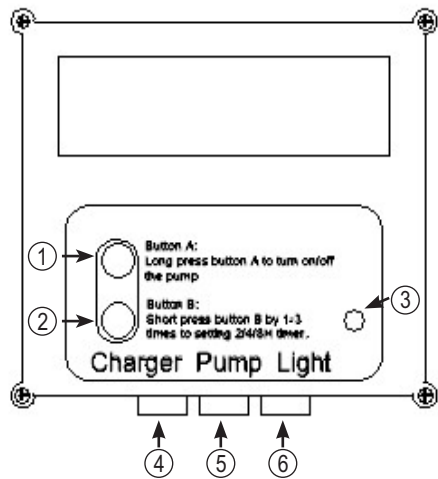
a) Généralités

- Le produit ne doit pas être modifié ou transformé. Cela entraînerait non seulement l'annulation de l'homologation/garantie, mais pourrait également poser des problèmes de sécurité.
- Veuillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, ce n'est pas un jouet ! Le produit ne doit pas être utilisé pour pomper de l'eau potable ou d'autres denrées alimentaires.
- Seule la pompage d'eau douce est autorisée, sinon cela entraînerait une forte corrosion.
- Tenez les personnes et les animaux éloignés de la zone d'aspiration de la pompe. Les cheveux pourraient être aspirés dans la pompe, ce qui présente un risque de blessure !
- Lorsque la pompe est connectée à l'alimentation électrique, ne touchez jamais les ouvertures de la pompe et n'y insérez aucun objet. Cela pourrait entraîner des blessures graves !
- Le produit ne doit pas être soumis à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution, car il peut être endommagé par des chocs, des coups ou une chute, même de faible hauteur (par exemple, module solaire cassé).
- Posez tous les câbles de manière à ce que personne ne puisse trébucher dessus. Les câbles doivent également être posés de manière à ce que personne ne puisse marcher dessus et qu'aucun véhicule ne puisse rouler dessus.
- Ne tenez pas le produit par le câble ; cela pourrait endommager les câbles.
- À des températures proches ou inférieures à zéro, de la glace se forme, ce qui entraîne la destruction de la pompe en raison du volume plus important de la glace. Démontez donc l'appareil à temps et stockez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel.
- Gardez les matériaux d'emballage et les petites pièces hors de portée des enfants, car ils pourraient devenir des jouets dangereux pour eux.
- Si le produit est endommagé ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, mais faites-le vérifier par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez des questions auxquelles ce mode d'emploi ne répond pas, veuillez nous contacter ou vous adresser à un autre spécialiste.

b) Batterie rechargeable

- Une batterie Li-Ion est intégrée dans le boîtier du réservoir de batterie. Elle se recharge automatiquement en fonction de l'ensoleillement du module solaire.
Au fil des ans, la batterie perd de sa capacité maximale, ce qui réduit la durée de fonctionnement (fonctionnement de la pompe). Il peut donc être nécessaire de remplacer la batterie.
- Dans ce cas, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes concernant la batterie :
La batterie doit être hors de portée des enfants. Ne l'ingestion d'une batterie entraîne non seulement un risque d'étouffement, mais ses composants sont également nocifs pour la santé (risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement, par exemple). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitiez jamais la batterie, ne la démontez pas et ne la jetez jamais au feu. Il existe un risque d'explosion !
- La batterie ne doit pas être exposée à l'humidité ou à l'eau.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure de la batterie. Cela pourrait non seulement entraîner la fuite de substances dangereuses pour la santé, mais aussi présenter un risque d'explosion en cas de court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent de la batterie (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures chimiques ou d'autres lésions cutanées au contact. Utilisez donc toujours des gants de protection adaptés. Les surfaces ou objets entrant en contact avec les liquides/substances s'échappant d'une batterie peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support adapté.
- Une batterie endommagée, qui fuit ou qui est gonflée ne doit plus être rechargée. Il existe un risque d'explosion ! Éliminez la batterie de manière appropriée.
- Avant de jeter une batterie, recouvrez les contacts exposés avec un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout court-circuit, par exemple dans le conteneur de déchets. Un court-circuit présente non seulement un risque d'explosion, mais aussi un risque d'incendie.
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une pièce de rechange d'origine. Le système électronique de charge intégré au produit est conçu pour la batterie Li-Fe-Po4. L'utilisation d'autres batteries présente un risque d'incendie et d'explosion !

5. Connexions et commandes du panneau de commande :



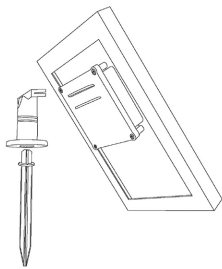
- 1 Button A: Interrupteur
- 2 Button B: Minuterie
- 3 LED d'état
- 4 Charger/ connecteur de charge
- 5 Pump/ raccord de pompe
- 6 Light/ Raccordement pour anneau lumineux

6. Montage du système de pompage :



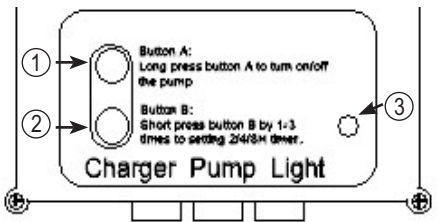
Si vous avez acheté ce système avec une fontaine, installez d'abord la fontaine en cascade conformément aux instructions fournies et placez-la à l'extérieur. Remplissez le grand bac inférieur avec de l'eau du robinet. Montez ensuite le système de pompe conformément à ces instructions !

- Placez la pompe dans l'eau et assurez-vous qu'elle est complètement immergée.
- Raccordez le tuyau d'arrosage. Avant cela, enfiler l'anneau lumineux à LED sur le tuyau d'arrosage.
- Branchez la fiche de la pompe dans la prise « Pump » à l'arrière du panneau solaire.
- Branchez la fiche de l'anneau lumineux LED dans la prise « Light » située à l'arrière du module solaire.
- Montez maintenant le support du panneau solaire comme indiqué sur l'illustration.
- Veillez à ce que les raccords ouverts du module solaire soient fermés à l'aide des bouchons fournis.
- La pompe solaire est désormais prête à fonctionner.



7. Mise en service du système de pompage :

a) Panneau de commande



Pour fonctionner correctement, cette pompe solaire a besoin d'un ensoleillement direct aussi long que possible. La batterie intégrée est rechargée par le soleil. Lorsque le système est allumé et que la batterie est complètement chargée, la pompe se met en marche. La pompe est alimentée en énergie par la batterie et le module solaire. L'énergie excédentaire du module solaire est utilisée pour recharger la batterie. Lorsque la batterie est déchargée, la pompe s'arrête automatiquement et redémarre automatiquement une fois la batterie complètement rechargée. Les éléments de commande et d'affichage du système de pompage se trouvent à l'arrière du module solaire. Les différents réglages peuvent y être consultés. Le système est commandé à l'aide des deux boutons-poussoirs.

- 1 Button A: Pour allumer ou éteindre le système, appuyez sur le bouton-poussoir pendant environ 3 secondes. Lorsque le système est allumé, cela est indiqué par la LED d'état (point 3).
- 2 Button B: En appuyant brièvement sur le bouton-poussoir, le minuteur peut être présélectionné dans le réglage de temps souhaité (2/ 4/ 8h/ 24h). Le clignotement de la LED d'état (point 3) confirme le réglage.
- 3 LED d'état: La LED d'état indique l'état de la batterie. Le réglage de la minuterie et la charge USB sont également indiqués par cette LED.

b) Élément d'affichage

Signification de la LED d'état :

- Vert fixe : La batterie est complètement chargée et la pompe fonctionne en continu.
- Lumière orange fixe : La batterie est à moitié chargée et la pompe fonctionne en continu.
- Rouge fixe : La batterie est déchargée, le système doit d'abord être rechargé.
- clignotant en rouge : Le chargement s'effectue via le câble de chargement USB.

Clignotement vert intermittent :

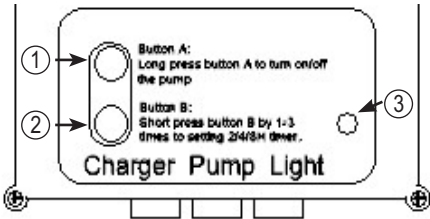
- 1 clignotement : La minuterie est réglée sur une durée de fonctionnement de 2 heures sur 24 heures
- 2 clignotement : La minuterie est réglée sur une durée de fonctionnement de 4 heures sur 24 heures
- 3 clignotement : La minuterie est réglée sur une durée de fonctionnement de 8 heures sur 24 heures



c) Mise en service en fonctionnement continu



Avant la mise en service, veuillez vérifier que la pompe est complètement immergée. Veuillez également à ce que tous les câbles soient correctement posés afin qu'ils ne constituent pas un risque de trébuchement.



Pour mettre le système en marche en mode continu, procédez comme suit :

- Maintenez la touche « Bouton A » (point 1) enfoncée pendant environ 3 secondes.
- Ensuite, la LED d'état (point 3) vous indique l'état de fonctionnement.
- Vous pouvez le consulter au point b) Élément d'affichage.
- Peu de temps après, le système commence à pomper.
- Le système est désormais réglé sur fonctionnement continu et a enregistré ce réglage. Ce réglage ne change que lorsque la batterie est retirée ou que le système est éteint à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.

d) Mise en service en mode minuterie

La pompe dispose de 3 fonctions de minuterie : 2 h/4 h/8 h/24 h. Pour activer la minuterie, procédez comme suit :

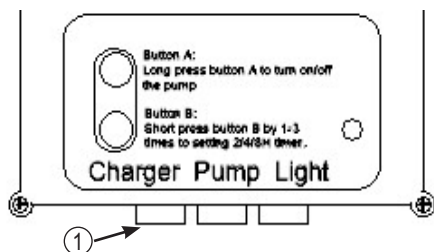
- Maintenez la touche « Bouton A » (point 1) enfoncée pendant environ 3 secondes.
- Ensuite, la LED d'état (point 3) vous indique l'état de fonctionnement.
- Vous pouvez le consulter au point b) Élément d'affichage.
- Peu de temps après, le système commence à pomper.

Vous pouvez maintenant sélectionner une fonction de minuterie en appuyant brièvement sur le bouton « Bouton B » (point 2). Veuillez vous référer à la liste ci-dessous pour connaître les réglages :

Boutons	Temps de fonctionnement	LED d'état	Intervalle
1x appuyer brièvement Bouton B	2h/ 24h	1x vert clignotant	
2x appuyer brièvement Bouton B	4h/ 24h	2x vert clignotant	
3x appuyer brièvement Bouton B	8h/ 24h	3x vert clignotant	
1x appuyer brièvement Bouton A	Minuteur supprimé	vert lumière permanente	

Le système enregistre l'heure à laquelle la minuterie a été activée. Le temps de minuterie réglé est ainsi répété toutes les 24h, pour autant que la batterie soit chargée.

e) Chargement par câble USB



En option, le système peut être rechargé à l'aide du câble de recharge USB fourni. Le câble de charge peut être raccordé à n'importe quel bloc d'alimentation ou chargeur USB classique. Le courant de charge est réglé par l'électronique du module solaire. Pour raccorder le câble à la prise de charge, il faut d'abord retirer le couvercle en caoutchouc de la prise. Le câble peut ensuite être inséré. Dès qu'un courant de charge circule, la LED d'état commence à clignoter en rouge. Si la batterie est complètement déchargée, le temps de charge est d'environ 7 heures. La LED d'état n'indique pas si la batterie est entièrement chargée. Elle continue à clignoter en rouge même lorsque la batterie est pleine !



Veillez noter que le port de chargement USB n'est pas étanche ou protégé contre les projections d'eau ! Il ne doit être utilisé qu'à l'intérieur !

f) Anneau lumineux

L'anneau lumineux s'allume automatiquement à la tombée de la nuit. L'anneau lumineux lui-même ne possède pas de capteur crépusculaire. Le module solaire s'en charge. La sortie est activée dès qu'un anneau lumineux y est raccordé.

8. mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée, éteignez-le à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.



À des températures proches du point de congélation ou inférieures à celui-ci, de la glace se forme, ce qui entraîne la destruction de la pompe en raison du volume plus important de glace.



Le système de pompe doit être entièrement chargé et mis à l'abri du gel pendant l'hiver. Pour ce faire, éteignez le système en appuyant sur le bouton A pendant 3 secondes. Après une journée ensoleillée, le système peut être retiré de l'eau et stocké à l'abri du gel. Si l'accumulateur est stocké pendant plus de 4 mois, il faut le recharger.

10. aide au dépannage

Le système ne s'allume pas.

Maintenez le „bouton A“ enfoncé pendant environ 3 secondes. Celui-ci ne réagit pas à une pression brève !

L'anneau lumineux ne s'allume pas la nuit.

Contrôlez s'il y a des sources de lumière étrangères, comme des lampadaires ou autres, à proximité du module solaire. Celles-ci peuvent être gênantes pour le fonctionnement de la lumière. Contrôlez en outre si la fiche de l'anneau lumineux est bien insérée dans le bon emplacement du module solaire !

La pompe ne démarre pas.

Contrôlez si des salissures se trouvent dans la zone de la roue à aubes.

La LED du système clignote en rouge en permanence lors du chargement via le câble USB.

La lumière rouge clignotante simule la charge via le câble de charge USB. Le témoin de charge n'indique pas si la batterie est entièrement chargée. Une charge via USB dure environ 7h pour une batterie entièrement déchargée.

La durée de fonctionnement diminue ; la LED du système est rouge et reste allumée. Le rayonnement solaire sur le module solaire est trop faible (par ex. en raison de nuages, d'ombre sur le module solaire, etc.) Orientez le module solaire différemment si nécessaire. Le module solaire est sale, nettoyez la surface. La batterie perd sa capacité maximale avec le temps. Remplacez la batterie par une neuve.

11. entretien et nettoyage

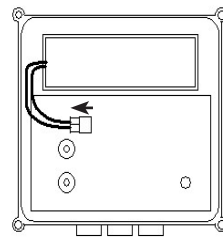
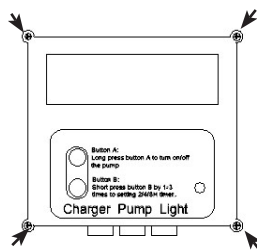
a) Généralités



Pour nettoyer les pièces, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux. N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces et des résidus peuvent se retrouver dans l'eau.

b) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie intégrée diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer au bout de 2 à 3 ans.



Procédez comme suit :

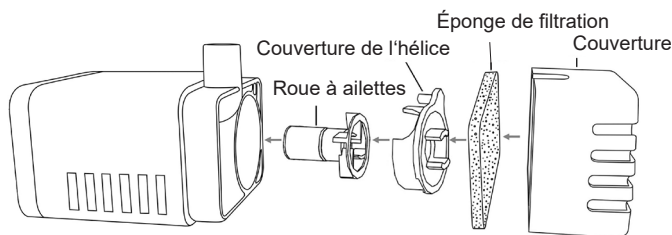
- Éteignez le système en appuyant pendant 3 secondes sur le bouton-poussoir „Button A“.
- Débranchez ensuite les consommateurs (pompes et anneau lumineux) de l'unité de commande.
- Prenez maintenant le module solaire et posez-le, côté module, sur un chiffon doux.
- Dévissez maintenant les 4 vis cruciformes à l'aide d'un tournevis approprié.
- Retirez maintenant le couvercle et mettez-le de côté.
- Retirez maintenant avec précaution la batterie de la carte principale par le connecteur blanc. Retirez maintenant la batterie défectueuse du boîtier. Éliminez l'ancienne batterie dans le respect de l'environnement, voir chapitre „Élimination“.



Ne retirez jamais la batterie par le câble. Cela pourrait provoquer un court-circuit !

- Branchez la nouvelle batterie avec le câble de raccordement sur la prise de la platine. Veillez à la bonne orientation car la fiche est protégée contre l'inversion de polarité (ne pas forcer lors du branchement !).
- Insérez la batterie dans le boîtier, placez le câble de manière à ce que la batterie puisse être insérée facilement.
- Remettez maintenant le couvercle dans le bon sens sur l'unité de contrôle et revissez les 4 vis.
- Ensuite, le système peut être reconstruit dans l'ordre inverse.

c) nettoyer la pompe



Si, au bout d'un certain temps, la pompe perd en puissance ou ne fonctionne plus, vérifiez si des sédiments, du calcaire ou des saletés se sont formés dans le filtre. se sont formés. Retirez le couvercle et le cache de l'hélice. Nettoyer et le filtre avec de l'eau fraîche.

11. élimination des déchets

a) En général



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que cet appareil doit être mis au rebut à la fin de sa durée de vie, séparément des déchets municipaux non triés.

Tout détenteur d'appareils usagés est tenu de les faire collecter séparément des déchets municipaux non triés. Ils sont également tenus de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, dans la mesure où cela est possible sans les détruire. Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous mettons à votre disposition les possibilités de reprise gratuites suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les centres de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de collecte mis en place par les systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les appareils électriques. L'effacement des données personnelles sur l'appareil usagé à éliminer est de la responsabilité de l'utilisateur final. utilisateur final est responsable.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles



En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu (Ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères. Les accumulateurs/piles contenant des substances nocives sont marqués du symbole ci-contre, qui indique l'interdiction de les jeter avec les ordures ménagères. Les désignations du métal lourd déterminant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle représenté à gauche).

Vous pouvez remettre gratuitement vos accumulateurs/piles usagés aux points de collecte de votre commune ou partout où des accumulateurs/piles sont vendus. Vous remplissez ainsi les obligations légales et contribuez à la protection de l'environnement.



Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont vides, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

14. Données techniques

a) Module solaire

Puissance nominale: 3 Wp
Type de cellule: cristallin
Nombre de cellules: 10
Indice de protection: IP44
Classe de protection: III
Tension sortie pompe: 6 V
Tension Sortie éclairage: 3,7 V

b) Accumulateurs

Typ: Li- Ion
Tension: 3,7V
Taille: 2x avec câble de raccordement
Capacité: 4000 mAh/ 14,8 Wh

c) Pompe

Tension: 5 - 9 VDC
Longueur max. Profondeur d'immersion: 1 m
Hauteur max. Hauteur de refoulement: 1,35 m
Pression max. Débit de refoulement: 250 l/h

15. pièces de rechange (www.esotec.de)

Batterie de rechange 3,7V/ 4000 mAh 900902
Pompe de rechange 911565

Impressum

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, D-92729 Weiherhammer, www.esotec.de

le service à la clientèle :

En cas de problème ou de question sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : +49 (0) 9605/92206-0 (Vous trouverez les heures de téléphone actuelles sur Internet sous www.esotec.de)

Email en cas de commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Email en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !